



Devenez entraîneur



## ■ L'ENTRAINEUR FF VOILE

L'entraîneur FFVoile organise la progression à l'échelle d'une saison sportive en prenant en compte les caractéristiques individuelles des sportifs. Il évalue, oriente et accompagne les sportifs. Il participe au dispositif de détection des talents de la FFVoile.

La fonction essentielle de l'entraîneur FFVoile comprend :

- La détection
- L'orientation
- L'entraînement
- La préparation à la performance

Les pré-requis pour devenir entraîneur FFVoile :

- Licence FF Voile
- Niveau technique 5 FF Voile
- Permis de conduite d'un bateau à moteur
- Formation à la conduite à tenir en face d'un accidenté nautique
- Attestation de natation

La formation comprend 6 UCC : (Unités de Compétences Capitalisables)

- UCC1 : sécuriser le contexte de la pratique
- UCC2 : favoriser le développement d'attitudes préventives chez le sportif
- UCC3 : optimiser le temps de navigation par séance d'entraînement
- UCC4 : entretenir l'engagement durable du sportif pendant la saison
- UCC5 : accompagner le sportif dans sa recherche de performance
- UCC6 : accompagner le sportif durant la compétition

## ■ LE PROGRAMME

a) Validation des UCC 1, 2 et 3 au cours d'un stage de formation (3 jours) pendant les vacances de la Toussaint.

A l'issue de ce stage : en cas de réussite, nomination entraîneur stagiaire **régional**.

b) Validation de l'UCC 4 suite à une formation continue et personnalisée (1)

A l'issue de cette formation: en cas de réussite, nomination entraîneur **régional IDF**.

c) Validation nationale :

- Formation nationale de l'UCC5 avec validation par l'autorité nationale (stage de 5 jours à l'ENV)

- Certification de l'UCC6 avec validation par un tuteur habilité par l'autorité nationale, au cours d'une régate nationale.

A l'issue de ce suivi de régate: en cas de réussite, nomination entraîneur **FFVoile**.

**Formation régionale d'entraîneur Voile pilotée par Benoît Cressent (CTS/**Voile**) et J.F Talon (CTS/**Voile**).**

(1): La possession d'un diplôme fédéral homologué de moniteur, d'un diplôme d'AMV, et des UCC 1 à 4 permettra de prétendre à encadrer pour le compte de la Ligue Ile de France voile.